

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 10 avril 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Objet : R-3809-2012 – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2012
ROEE – Planification de l'audience

ND : 1001-070

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) transmet les informations utiles à la planification de l'audience, tel que requis par la Régie dans sa correspondance du 3 avril 2013 (A-0125).

1. Moyens préliminaires

Le ROEE n'entend pas présenter de moyen préliminaire.

2. Adoption et présentation sommaire de la preuve du ROEE

30 minutes.

3. Les témoins

Le ROEE fera entendre deux témoins ordinaires, soit les analystes M. Bertrand Schepper et M. Jean-Pierre Finet.

4. Les contre-interrogatoires

Le ROEE prévoit que son contre-interrogatoire des témoins de Gaz Métro sera d'une durée d'environ 60 minutes et portera principalement sur les témoins des panels reliés au PGEÉ. Gaz Métro n'ayant pas communiqué à ce jour d'indications complètes quant à la composition des panels, le ROEE se réserve le droit d'ajuster en conséquence le temps prévu pour son contre-interrogatoire.

Le ROEE ne prévoit de contre-interrogatoire en ce qui concerne les témoins des autres intervenants, mais demande à la Régie de lui réserver le droit de les interroger brièvement, le cas échéant, en fonction de la preuve présentée à l'audience.

5. La plaidoirie

40 minutes, oralement.

Espérant le tout conforme, veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Pascale Boucher Meunier

pour Me Franklin S. Gertler
Me Pascale Boucher Meunier

FSG/pbm
cc: (courriel seulement)
Me Vicent Regnault
M. Bertrand Schepper, analyste
M. Jean-Pierre Finet, analyste